

ENTENTE PONGISTE GRAÇAY GENOUILLY

L'EPGG organise le **Dimanche 8 Juillet 2018** au Parc des Sports de Graçay un concours de pétanque en doublettes. Ce concours est réservé aux Associations de Graçay et est ouvert aux adhérents de ces associations (Les jeunes, les parents et aussi les amis des adhérents) peuvent participer en représentant une association pour laquelle un membre de la famille est inscrit. Les doublettes peuvent être formées comme bon vous semble et **représenter votre association**.

Les inscriptions seront closes à 14h. 15 - Début du concours à 14h. 30

Ce concours se terminera par un repas amical.

REPAS DU SOIR

Prix du repas : **10 euros** - **Menu** : Entrée - Grillade - Chips - Dessert

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous demandons de vous inscrire pour : **Vendredi 29 Juin**

Cette date limite est valable pour le repas du soir. (Merci de la respecter)

Pour le concours, il sera toujours possible d'inscrire les équipes jusqu'au 8 Juillet 14h. 15.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Concours de pétanque ouvert aux équipes représentant une association de Graçay.

Des points seront attribués aux associations participantes. Un Challenge récompensera l'association ayant marqué le plus de points.

Le challenge sera en garde pour un an par l'association gagnante.

Il sera définitif après 3 victoires consécutives ou 5 victoires non consécutives.

Le concours se déroulera en doublettes formées. Chaque doublette doit représenter une association

Le concours se déroule selon la formule A - B - C

1er Tour : Toutes les Équipes inscrites se rencontrent dans le **Concours A**

2ème Tour : Les Gagnants du 1er tour continuent dans le **Concours A** - Les Perdants vont dans le **Concours B**

3ème Tour : Les Gagnants du **Concours A** continuent dans le **Concours A**

Les Perdants du **Concours A** vont dans le 2ème tour du **Concours B**

Les Gagnants du **Concours B** continuent dans le **Concours B**

Les Perdants du **Concours B** vont dans le **Concours C**

Les cadragés se font au 3ème Tour. Les Équipes qui perdent à la 3ème Partie sont éliminées.

Chaque équipe fait donc un minimum de 3 parties.

♦ *L'Entente Pongiste Graçay Genouilly se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction du nombre d'équipes inscrites.*

RÉPARTITION DES POINTS PAR ASSOCIATION POUR L'ATTRIBUTION DU CHALLENGE

Chaque doublette **inscrite** marque des points pour son association - Ils sont attribués en fonction de la composition des équipes.

2 points : Doublette masculine

3 points : Doublette mixte (1 homme / 1 femme) - Doublette formée d'un homme et d'un jeune de moins de 14 ans

4 points : Doublette féminine - Doublette formée d'une femme et d'un jeune - Doublette formée de 2 jeunes de moins de 14 ans

Points attribués pour les résultats du concours :

	CONCOURS A	CONCOURS B	CONCOURS C
Vainqueur	20 Points	15 Points	10 Points
Finaliste	15 Points	10 Points	5 Points
1/2 Finaliste	10 Points	5 Points	
1/4 de Finaliste	5 Points		

INSCRIPTIONS ET LOTS

Les inscriptions au concours sont de **8 euros** par doublette. - Toutes les mises seront redistribuées suivant le résultat des équipes.

Une coupe récompensera la doublette gagnante de chaque concours.

La liste des récompenses sera affichée le jour du concours. Elle est tributaire du nombre d'équipes inscrites.

BULLETIN RÉPONSE

NOM et Prénom :

Sera disponible pour aider le jour du concours même en participant au concours de pétanque (Buvette, Barbecue, Service des repas etc...)	OUI	NON
Participera au concours de pétanque :	OUI	NON
Participera au Repas :	OUI	NON

Rayer les
mentions
inutiles

Si oui, Nombre de personnes au repas :

Afin d'éviter des relances intempestives, merci de répondre le plus tôt possible à :

Bulletin réponse à retourner à : Michel RIOLET Tel. 06 86 03 93 20 - Mail : michelriolet@orange.fr